

# JOYEUSES FÊTES DE NOËL !

« Voici que je vous annonce une bonne nouvelle,  
qui sera une grande joie pour tout le peuple »

Luc 2,10

## CONTACT BARONNIES

27 boulevard Clémenceau  
26170 Buis-les-Baronnies  
04 75 28 02 50

ACCUEIL : lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h30 à 11h30  
samedi de 10h à 12h

[paroissestjosephenbaronnies@hotmail.fr](mailto:paroissestjosephenbaronnies@hotmail.fr)

Site : [paroissesentrelanceetventoux-valence.cef.fr](http://paroissesentrelanceetventoux-valence.cef.fr)



## MOBILISATION POUR LES DROITS DES EXILÉ.E.S

Amnesty International France, La Cimade, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, le Secours catholique et leurs partenaires locaux appellent à une mobilisation le 4 décembre 2019 à 12h pour dénoncer les atteintes aux droits des personnes exilées commises aux frontières par les autorités françaises.

Elles appellent à la mise en place d'urgence d'une commission d'enquête parlementaire pour mettre un terme à ces violations.

Aujourd'hui, de nombreuses atteintes aux droits fondamentaux sont constatées aux frontières : absence de tout dispositif sanitaire et social, destruction d'abris, obstacles à la demande d'asile, non-protection des mineur·e·s isolé·e·s, refoulements systématiques, comportements brutaux, harcèlement des personnes solidaires...

Nous demandons aux député·e·s l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire afin de confirmer et de compléter ces constats et, surtout, de proposer des mesures concrètes pour que soient respectés les droits fondamentaux des personnes exilées.

**« Nous ne pouvons pas tous, aller manifester notre désir de construire un monde plus humain, mais nous pouvons prier pour ces personnes qui sont niées dans leur droits les plus élémentaires... Mais nous sommes tous invités à prier pour tous les déplacés en raison des guerres et violations des droits humains en tout genre. »**

Denise, paroissienne

## POUR LE RESPECT DES DROITS DES EXILÉ·E·S AUX FRONTIÈRES



**TOUTE INFORMATION À FAIRE PARAÎTRE DANS CES PAGES EST  
À TRANSMETTRE AVANT LE 10 DÉCEMBRE,**

par mail à l'adresse suivante : [barbierclo@hotmail.fr](mailto:barbierclo@hotmail.fr) ,  
ou par voie postale à l'adresse de la paroisse, à l'intention de Claudine Barbier.